



Refus de l autorite parentale

Par **achille225**, le **03/03/2009** à **19:25**

il ya un an jai eu mon premier recepisse ,la maintenant ont me demande de fournir un certificat de l autorite parentale ; ce que la mere de mon enfant pour avoir fait des histoires avec elle ma juree de bloquer mes papiers par tous les moyens chose qu elle a reussie je rappel ma fille est nee en 2003 je l es reconnu en 2005 pour plus d info je a votre dispo question est possible d avoir ma carte deffinitive si nom est possible d engager d autre demarche si le premier cas n est pas possible